

LEÇON-TYPE.

LE RACISME ANTI-NOIR ET L'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

CLASSE DE CINQUIEME

Une leçon de deux heures

I. INTRODUCTION

Le programme actuel de la classe de cinquième, centré sur l'histoire contemporaine, accorde, à juste titre d'ailleurs, une place importante à l'expansion européenne du XIX^e siècle, à la colonisation, aux conflits sociaux du siècle dernier, mais ne prévoit pas de leçon sur le racisme. C'est une lacune qu'il importe de combler car, virulents ou cachés, le racisme, la xénophobie et leur corollaire, la ségrégation, se manifestent quotidiennement dans le monde.

L'école se doit de lutter contre les préjugés raciaux. Dans ce combat, le professeur d'histoire peut jouer un rôle de premier plan : à lui de dénoncer à la lueur des faits, la part due aux avantages économique et politique ou à l'éducation religieuse dans l'élaboration de cette fausse conception ; à lui d'en montrer les méfaits pour l'humanité.

Un très grand nombre — hélas — d'exemples historiques et actuels se prête à l'étude du phénomène raciste. Pour cette leçon, notre choix s'est porté sur l'Afrique du Sud, patrie de l'*apartheid* systématique et du racisme légalisé.

Il serait souhaitable de faire suivre cette leçon d'une seconde sur le racisme et la xénophobie en Belgique afin de rendre les élèves attentifs à l'existence, chez nous, de ce problème.

II. BIBLIOGRAPHIE

A. Textes et documents

Book of the year, Encyclopédie britannique, 1966.

LEGRAND G., *Droits de l'homme*, Textes et Documents, « Cahiers pédagogiques », n° 16, 4^e trimestre, 1963.

MANDELA Nelson, *L'Apartheid*, coll. « Documents », Paris, Editions de Minuit, 1965.
M.R.A.X., *Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie*, Bruxelles, (1968).

PATON Alan, *Pleure ô pays bien-aimé*, coll. *Le livre de poche*, n°s 216-217, 1950.

B. Travaux

C.D. JOOS L., *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, « Le poids du monde », 1966.

DIALLO D., *L'Afrique en question*, *Cahiers Libres*, 114-115, Paris, Maspéro, 1968.

HOPKINSON Tom et les rédacteurs de *Life*, *L'Afrique du Sud*, coll. *Life*, éd. Time-Life, 1965.

LEGUM C., *Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, coll. *Afrique Monde*, éd. Saint-Paul, 1965.

NOON J.A., *Labour problems of Africa*, Philadelphie, 1964.

PARAF Pierre, *Le racisme dans le monde*, « Etudes et Documents », Paris, Payot, 1964.

PIERSON-MATHY P., *La politique raciale de la République d'Afrique du Sud*, *Chronique de politique étrangère*, 3-5 (7), Bruxelles, 1964, p. 253-660.

THION Serge, *Le pouvoir pâle ou le racisme sud-africain*, Paris, éd. du Seuil, 1969.

Cet ouvrage paru après l'élaboration de la leçon est indispensable car il contient une bibliographie très importante sur le racisme en Afrique du Sud.

C. Revues

Apartheid, *Le courrier de l'Unesco*, mars 1967.

Les races et le racisme, *Le courrier de l'Unesco*, janvier 1968.

REX J., *Le racisme sous le masque*, *Le courrier de l'Unesco*, janvier 1968.

D. Journaux

Articles de presse concernant l'Afrique du Sud apportés par les élèves.

La Meuse, publicité pour l'Afrique du Sud.

Panorama, la revue *Sud-Africaine*.

III. MATERIEL DIDACTIQUE

A. Cartes

Planisphère.

Carte de l'Afrique du Sud comprenant quatre volets, en matière plastique, superposables :

1. la colonisation du XV^e au XVII^e siècle ;
2. la colonisation au XIX^e siècle ;
3. ressources minières de l'Afrique du Sud (or, diamant) ;
4. les territoires réservés aux indigènes (exécuté d'après HOPKINSON T., *L'Afrique du Sud*, p. 11). Voir la reproduction simplifiée en annexe.

B. Diapositives dans l'ordre d'utilisation

1. Quai de gare réservé aux Européens, exécuté d'après *Les races et le racisme*, *Le courrier de l'Unesco*, avril 1965, p. 22.
2. Quai de gare pour les Noirs et les Métis, exécuté d'après *Ibidem*, p. 23.
3. Hutte dans une réserve rurale, exécuté d'après HOPKINSON T., *L'Afrique du Sud*, p. 19.
4. Plage de Sea-Point, exécuté d'après *Ibidem*, p. 34.

5. Une ville et sa réserve indigène, exécuté d'après *Ibidem*, p. 70.
6. Une réserve urbaine (gros plan), exécuté d'après *Ibidem*, p. 98.
7. Un taudis dans une réserve urbaine, exécuté d'après *Apartheid, Le courrier de l'Unesco*, mars 1967, p. 15.
8. Villa appartenant à une famille blanche, exécuté d'après HOPKINSON T., *op. cit.*, p. 83.
9. Arrestation d'un Noir, exécuté d'après *Ibidem*, p. 150-51.
10. Mineurs noirs, exécuté d'après *Ibidem*, p. 48.
11. Travailleurs noirs tirant des chariots remplis de lingots d'or, exécuté d'après *Ibidem*, p. 40.
12. Jeune *nurse* noire jouant avec un enfant blanc sur la plage, exécuté d'après *Ibidem*, p. 88.
13. Panneau contre l'*apartheid* à l'entrée d'une cathédrale, exécuté d'après *Apartheid, Le courrier de l'Unesco*, mars 1967, p. 16.
14. Le massacre de Sharpeville en 1960, exécuté d'après HOPKINSON T., *op. cit.*, p. 138-39.

C. Documents textuels et musicaux enregistrés

Les références sont citées dans le corps de la leçon.

D. Tableaux didactiques (en annexe)

IV. MARCHE DE LA LEÇON

MOTIVATION

DIAPOSITIVE 1

Analyse

Photographie d'un quai de gare ; train à l'arrêt ; peu de monde. Inscriptions en deux langues (anglais et néerlandais) : « Quais réservés aux Européens seulement ». Aspect moderne.

Explication

Cette scène se passe en Afrique du Sud. Localisation de l'Afrique du Sud sur la carte et le planisphère.

DIAPOSITIVE 2

Analyse

Quai réservé aux gens de couleur.

Comparaison

Quai bondé ; voyageurs accrochés aux fenêtres et aux portes du train en marche.

Aspect vétuste. Voyageurs moins bien habillés que les Européens.

Conclusion

Présence d'Européens en Afrique du Sud.

Séparation absolue entre les races (ségrégation ou *apartheid*).

Inégalité entre les races.

Quelle est l'origine de ce phénomène ?

§ 1. LES EUROPEENS EN AFRIQUE DU SUD

A. LA COLONISATION

Utilisation de la carte à volets superposables.

Analyse

Au XVI^e siècle, colonisation du Cap par les Hollandais.

Au XIX^e siècle, prise du Cap par les Anglais. Les descendants des colons hollandais — on les appelle les *Afrianders* car ils se sentent Africains et n'ont d'ailleurs plus le sentiment d'appartenir à la Hollande — vont coloniser l'Orange et le Transvaal. Mais les Anglais s'emparent également de ces deux régions après une guerre très meurtrière (guerre des Boers).

En 1910, formation de l'Union Sud-Africaine, possession britannique, mais indépendante de la Grande-Bretagne, en ce qui regarde la politique intérieure.

En 1960, proclamation de la République Sud-Africaine qui consacre l'indépendance totale du pays vis-à-vis du Royaume-Uni.

Qu'est-ce qui attire les Européens ?

TABLEAU 1. (en annexe)

Analyse

Extraction de l'or et du diamant.

Bénéfices immenses (27 % l'an).

Localisation des principales mines d'or et de diamant sur la carte.

Travail complémentaire à réaliser par les élèves : Rechercher dans les ouvrages exposés les autres ressources — industrielles et agricoles — de l'Afrique du Sud.

B. LA DOMINATION BLANCHE

Texte 1.

« Mon grand-père s'est réveillé un matin dans son propre kraal (camp) et a rencontré un Blanc qui lui a dit : « Tu vis sur mes terres et tu travailleras pour moi. »

Déclaration d'un chef du Transvaal, citée dans T. HOPKINSON, *L'Afrique du Sud*, collection *Life*, 1964, p. 32.

Analyse

Prise de possession du territoire des Noirs.

Asservissement de la population noire.

Texte 2.

« Un Noir n'est pas un Blanc à la peau noire. C'est un être inférieur. D'ailleurs quelle contribution cette race a-t-elle apportée au monde ? (...) Ils n'ont même pas été capables de s'inventer une écriture. »

Déclaration d'un secrétaire d'Etat à Pierre et Renée Gosset et qui a demandé à ce que son nom soit tu, citée par D. DIALLO, *L'Afrique en question*, coll. *Cahiers Libres*, n°s 114-15, Paris, 1968, p. 72.

Analyse

Justification raciste, c'est-à-dire une prétendue infériorité du Noir.

Texte 3.

« Les hommes diffèrent par le savoir, mais tous sont égaux par leurs aptitudes au savoir. »

CICERON (106-43 avant J.-C.), cité dans *Le mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie*, Bruxelles, (1968), p. 33.

Analyse

Réfutation du racisme ¹.

Information complémentaire

1) Domination politique des Blancs :

- a) l'Union Sud-Africaine (1910), puis la République Sud-Africaine ont été constituées uniquement par les Blancs, sans considération du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- b) les Noirs n'ont pas le droit de vote ; par conséquent, ils ne peuvent pas élire de représentants. Donc, seuls les Blancs dirigent le pays.

2) A partir de 1940, législation instaurant l'*apartheid* ou développement séparé.

§ 2. LES EFFETS DE L'APARTHEID SUR LA POPULATION NOIRE

A. LA CONDITION JURIDIQUE

TABLEAUX 2, 3. (en annexe)

Analyse

Répartition inégale du territoire entre la population blanche et la population noire ; 13 % seulement du territoire sont réservés aux indigènes alors qu'ils constituent 68,1 % de la population totale.

Localisation des zones indigènes sur la carte.

Remarques :

- Les zones indigènes sont éparpillées.
- Elles sont situées en dehors des régions aurifères et diamantifères.

¹ Dans le cadre d'une leçon de deux heures, il est impossible d'entreprendre une réfutation systématique du racisme. Toutefois, il serait souhaitable, pour rendre la leçon plus profitable, que le professeur de morale ou de religion aborde dans le même temps ce sujet avec ses élèves. A défaut de collaboration, le professeur d'histoire devrait consacrer au minimum une leçon à cet important problème.

DIAPOSITIVE 3

Texte 4.

« (Les collines de la région d'Umtata) deviennent rousses, elles se dénudent ; elles ne retiennent plus la pluie, ni le brouillard et les ruisselets sèchent dans les ravins... Chaussez-vous bien pour marcher sur cette terre, car elle est dure et rude et les pierres sont coupantes sous les pieds. Elle n'est point entretenue, ni gardée, ni nourrie ; elle ne protège pas les hommes, ne garde plus les hommes, ne nourrit plus les hommes. (...) Les grandes collines rousses se dressent désolées, et la terre s'en arrache comme de la chair (...).

En bas, dans les vallées, les femmes grattent ce qui reste de terre arable et le maïs atteint à peine la hauteur d'un homme. Ce sont des vallées de vieillards, de femmes et d'enfants. Les hommes sont partis, les jeunes sont partis. Le sol ne peut plus les nourrir. »

A. PATON, *Pleure ô pays bien-aimé*, coll. Le livre de poche, n° 216-17, 1950, p. 12.

Analyse

Habitat : huttes en chaume dispersées.

Aspect géographique des terres réservées aux Noirs : zones rurales où les collines, suite à l'érosion, sont devenues incultes.

En conséquence règnent la misère et le sous-développement. En outre, on assiste à un phénomène de dépopulation qui résulte du mouvement d'émigration des hommes et de la jeunesse (cercle vicieux).

Vers quelles régions émigrent-ils ?

DIAPOSITIVE 4

Analyse

Plage de Sea Point réservée aux Blancs.

Comparaison : la zone urbaine a un aspect très moderne (grands buildings).

Les Noirs vont chercher du travail dans les villes réservées aux Blancs.

DIAPOSITIVE 5

Analyse

Au premier plan une ville ; dans le fond une sorte d'entrepôt.

Explication

Les travailleurs noirs ne peuvent résider dans les villes blanches. Ils sont relégués dans des quartiers appelés *réserves*, situés à une distance importante de la ville.

DIAPOSITIVES 6, 7

Texte 5.

« Ce mot seul de réserve exprime bien le sentiment qui a dicté aux Blancs sud-africains leur attitude (...). Une réserve, un endroit où

se poser le temps que le patron qui l'emploie en ville, juge cela nécessaire et désirable ; un endroit où se retirer quand ce patron ne juge plus sa présence utile. Les réserves sud-africaines répondent bien à leur dénomination. Elles sont impersonnelles, ternes. Chaque ville en a une dans ses alentours.

(...) Les premières réserves étaient parfois entourées de hauts grillages et prenaient l'allure de camp de prisonniers (...).

Une réserve comprend des rangées et des rangées de maisons semblables à des cubes, absolument identiques de forme et de dimensions. »

T. HUDDLESTON, *Qui est mon prochain ?* cité dans G. LEGRAND, *Droits de l'homme*, p. 46-47.

DIAPOSITIVE 8

Analyse

Habitation d'une famille blanche.

Comparaison : villa spacieuse avec terrasse, véranda et jardin.

Texte 6.

« Il (le Noir sud-africain) ne peut résider, sans autorisation, plus de 72 heures dans une ville.

S'il décroche cette autorisation, il doit se cantonner dans certains quartiers. Il ne peut circuler que muni de laissez-passer dont il existe, au moins, une douzaine d'espèces différentes. Leur complexité permet à la Police de prendre commodément n'importe quel Noir en défaut, chaque fois qu'elle le souhaite. Elle n'y manque pas : environ un million d'arrestations sont opérées chaque année pour ce seul délit d'autorisation non en règle, et neuf cent mille condamnations fermes prononcées. »

D. DIALLO, *op. cit.*, p. 68.

Analyse

Défense pour les Noirs de circuler dans les zones blanches sans passeport. En conclusion, ils sont considérés comme étrangers dans leur propre pays !

DIAPOSITIVE 9

Texte 7.

« Dans les communes (...) réservées aux Africains, n'importe quel policier peut quand il le veut, et pour quelque motif que ce soit, entrer et inspecter la demeure d'un habitant, et ceci à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. »

Décret n° 61 de 1968, section 8, cité dans *Le mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie*, p. 31.

Analyse

Aucun respect de l'inviolabilité du domicile.

B. LA CONDITION SOCIALE

TABLEAU 4. (en annexe)

Analyse

Le revenu moyen par habitant des Noirs sud-africains est onze fois inférieur à celui des Blancs. Pourquoi ?

DIAPOSITIVE 10

Texte 8.

*« Gronde sans repos grande machine de la mine
Gronde de l'aube à la nuit ;
Il faut que je m'éveille ah que j'existe !
Gronde machine, surdité permanente
Pour les Noirs qui gémissent en travaillant,
Torturés de muscles douloureux,
Suffocant dans l'air fétide,
Puant de poussière et de sueur,
Secouant leur peau sans résultat.*

*Mon frère est avec moi, il porte
Son pic et sa pelle sur son épaule
Et à ses pieds de lourdes bottes,
Il me suit vers le puits,
La terre nous avale, fousseurs que nous sommes,
Et, si je meurs là, sous le sol,
Qu'importe ? Qui suis-je ?
Mon Dieu ! Tout autour de moi, tous les jours,
Je vois des hommes qui trébuchent,
Tombent et meurent. »*

B.W. VILAKAZI (poète zoulou, mort en 1947), *Ezinkomponi*, poème traduit en français sous le titre de *Dans les mines d'or*, édité dans T. HOPKINSON, *op. cit.*, p. 93.

Analyse

Description des conditions de travail des mineurs noirs. Effort physique épuisant ; longue journée de travail ; insalubrité. En conséquence, mortalité élevée.

Question

Pourquoi l'auteur dit-il : « Si je meurs là, sous le sol, qu'importe Qui suis-je ? ».

Réponse

Les Blancs ne se soucient pas du sort des Noirs et ne leur reconnaissent aucune personnalité. Et pour les Noirs, la vie est si malheureuse, qu'elle ne vaut pas la peine d'être vécue.

Information complémentaire

3,5 millions de travailleurs noirs connaissent ces dures conditions d'existence.

DIAPOSITIVE 11

Analyse

Travailleurs noirs employés pour tirer de lourds chariots remplis de lingots d'or.

DIAPOSITIVE 12

Analyse

Blanc occupé à trier des diamants ; il est employé à un poste de confiance.

DIAPOSITIVE 13

Analyse

Nurse : jeune noire jouant avec un enfant blanc sur la plage.

Remarques

Quand la politique d'*apartheid* avantage les Blancs, ils l'appliquent, mais la présence des Noirs ne les gêne plus quand ils ont besoin de leurs services comme travailleurs ou domestiques.

Conclusion

Le revenu des Noirs est inférieur à celui des Blancs car ils exercent en général des professions non spécialisées (manœuvre, mineur, domestique).

Pourquoi ?

TABLEAU 5. (en annexe)

Texte 9.

« Dès ma naissance, chaque jour, l'un après l'autre, avait été dominé par ces trois mots, souvent invisibles, mais omniprésents : Réservé aux Européens. Du fait de ces trois mots, j'étais né dans la crasse et la misère des taudis, j'y avais passé mon enfance et presque toute ma jeunesse (...). Le rachitisme avait marqué mon corps et je n'étais qu'un parmi des millions. J'avais dû gagner de l'argent, bien avant de pouvoir fréquenter une école, et tant d'autres enfants noirs ou métis, n'y avaient même jamais été. L'instruction gratuite et obligatoire était « réservée aux Européens » ; tout ce qu'il y avait de bon et de beau sur la terre était « réservé aux Européens ». Le monde d'aujourd'hui leur appartenait tout entier. »

P. ABRAHAMS, *Je ne suis pas un homme libre*, 1967, cité dans G. LEGRAND, *op. cit.*, p. 45.

Analyse

Deux points importants sont à dégager.

D'une part, l'instruction est peu répandue parmi la population noire car le nombre d'établissements d'enseignement est insuffisant, l'enseignement est payant et n'est pas obligatoire.

En conséquence, on assiste à l'exclusion des enfants pauvres qui sont contraints de travailler pour subsister ; en outre, les Noirs n'ont

pas de diplômes, ce qui leur interdit tout espoir de spécialisation, de qualification et surtout de promotion sociale.

D'autre part, l'état de santé de la population noire est déficient.

Texte 10.

Il s'agit d'une publicité insérée dans les quotidiens en faveur du recrutement par l'Afrique du Sud, d'une main-d'œuvre blanche spécialisée et de haute qualification.

Analyse

L'Afrique du Sud a besoin de techniciens, de personnel qualifié et spécialisé, mais le gouvernement fait immigrer des Européens plutôt que de former sur place, parmi la population noire et métisse, une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée.

TABLEAU 6.

Analyse

Met en relief l'état de santé déficient de la population noire alors que l'Afrique du Sud est peut-être le pays le plus avancé dans le domaine du progrès médical et chirurgical (première greffe du cœur en 1967).

§ 3. LA LUTTE CONTRE L'APARTHEID

A. En Afrique du Sud

Texte 11.

« *Mayibuye.*

Mayibuye

Mayibuy iAfrika.

Makaphele amapasi.

Sithol inkululeko.

Thina sizwe.

Thina esintsundu.

Sikhalela. Skhalela iAfrika.

Elathathwa (...)

Renait Afrique !

Renait Afrique !

Renait Afrique !

Que cesse la loi des maîtres !

Et acquérons la liberté !

Nous le peuple !

Le peuple noir

Nous réclamons l'Afrique qui fut

volée à nos ancêtres aux nobles
mérites.

Parole du chant *Mayibuye Afrika*, d'après la brochure du disque *This land is mine, South-African freedom songs*, édité par FOLKWAYS RECORD, FH 5588, 1965.

Analyse

Chant révolutionnaire sud-africain réclamant la liberté et l'indépendance pour les populations noires.

Conclusion

Existence d'un mouvement de résistance contre l'*apartheid* au sein de la population noire.

Information complémentaire

Parmi les intellectuels blancs, se recrutent quelques adversaires de l'*apartheid* (Alan Paton par exemple).

DIAPOSITIVE 14

Analyse

Illustre les moyens mis en œuvre par la résistance. Il s'agit de manifestations pacifiques (occupation de locaux publics ; slogans contre l'*apartheid*).

DIAPOSITIVE 15

Analyse

Massacre de Sharpeville en 1960. La police ouvre le feu sur la foule des manifestants ; quelques instants plus tard, la rue est jonchée de cadavres.

Conclusion

Répression terrible organisée par le gouvernement.

Texte 12.

« (...) En Afrique du Sud, la simple affirmation par des témoins que l'inculpé croit à la nécessité d'un changement social suffit à le faire condamner. »

D. DIALLO, *op. cit.*, p. 68.

Analyse

Cette situation de fait permet l'arrestation des principaux responsables des manifestations organisées contre la ségrégation. Par exemple, Nelson Mandela, condamné à la réclusion à perpétuité.

Texte 13.

« Un moment arrive dans la vie d'une nation où il ne reste plus qu'une alternative, se soumettre ou combattre. Ce moment est arrivé pour l'Afrique du Sud. Nous ne nous soumettrons pas et nous n'avons pas d'autres possibilités que de riposter par tous les moyens en notre pouvoir, afin de défendre notre peuple, notre avenir et notre liberté (...). Nous espérons qu'une transformation du gouvernement et de sa politique interviendra avant qu'ait été atteint le seuil irrévocable de la guerre civile. »

Manifeste de l'*Umkoto we Sizwe* (le Fer de lance de la Nation), du 16 décembre 1961, cité dans N. MANDELA, *L'apartheid*, Editions de Minuit. Paris, 1965, p. 68.

Analyse

Préparation à la guerre civile dans la clandestinité.

Information complémentaire

Les partisans de l'*Umkoto we Sizwe* s'efforcent de gagner les Etats indigènes autonomes afin de dénoncer publiquement la politique d'*apartheid* et de recevoir une formation militaire.

B. A l'étranger

Texte 14.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée le 21 décembre 1965 par l'Assemblée générale de l'O.N.U. Article 2 : « Les Etats membres condamnent la discrimination raciale et s'engagent à poursuivre par tous les moyens appropriés et sans retard, une politique tendant à éliminer toute forme de discrimination raciale et à favoriser l'entente entre toutes les races. »

Cité dans *Le mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie*, p. 4.

Analyse

Condamnation officielle de l'*apartheid* par l'O.N.U.

Texte 15.

« Londres, 13 janvier. — Des groupes de manifestants de tous bords et de toutes races ont essayé, en fin d'après-midi, dimanche, de prendre d'assaut l'ambassade d'Afrique du Sud, dans Trafalgar Square (...). Ils étaient trois mille environ au départ, à Marble Arch. Une heure plus tard, il y en avait cinq mille. »

Extrait de *La Dernière Heure*, 14 janvier 1969.

Analyse

Organisation en Europe des manifestations de sympathie pour l'abolition de l'*apartheid*.

Conclusion

Ces deux formes de protestation sont restées jusqu'à présent inefficaces car aucun gouvernement n'a eu le courage de prendre les mesures politiques et économiques adéquates pour manifester réellement son opposition au régime raciste et ségrégationniste de la République Sud-Africaine.

V. PLAN DE LA LEÇON

1. Les Européens en Afrique du Sud

A. La colonisation

Successivement par les Hollandais et les Britanniques au détriment des Indigènes (XV^e-XIX^e siècle).

But : exploitation de la terre et surtout des mines d'or et de diamant.

B. La domination Blanche.

1. Réduction des Noirs en servitude (justification raciste).
2. Domination politique.
3. Instauration d'un système de ségrégation ou *apartheid*.

2. Les effets de l'Apartheid sur la population noire

	BLANCS (19 %)	NOIRS (68 %)
Droits	seul citoyen	étranger dans son propre pays étroitement surveillé arrestation arbitraire
Territoire	87 % zones industrielles urbaines ; zones de riches cultures.	13 % zones rurales pauvres, ressources insuffisantes d'où immigration dans les zones blanches
Habitation	immeubles modernes villas confortables	a) dans les zones rurales : huttes et cabanes b) dans les villes : quartiers réservés aux Noirs (baraquements et taudis)
Travail	en majorité exercent des professions lucratives (industriels, banquiers, propriétaires ruraux, médecins, avocats, etc.)	main-d'œuvre non spécialisée (mineur, débardeur, nurse)
<i>Revenu moyen du Blanc = 10 fois revenu moyen du Noir</i>		
Enseignement, médecine, spectacle, sport	excellent (exemple, la greffe du cœur)	insuffisant (rachitisme, tuberculose), voir graphique
Conclusion	Inégalité sur tous les plans et maintien des Noirs dans une situation d'infériorité.	

8. Lutte contre l'Apartheid

A. En Afrique du Sud

- 1° Manifestation pacifique, mais répression terrible (massacre de Sharpeville en 1960).
- 2° Préparation clandestine à la guerre civile avec l'aide d'autres pays africains.

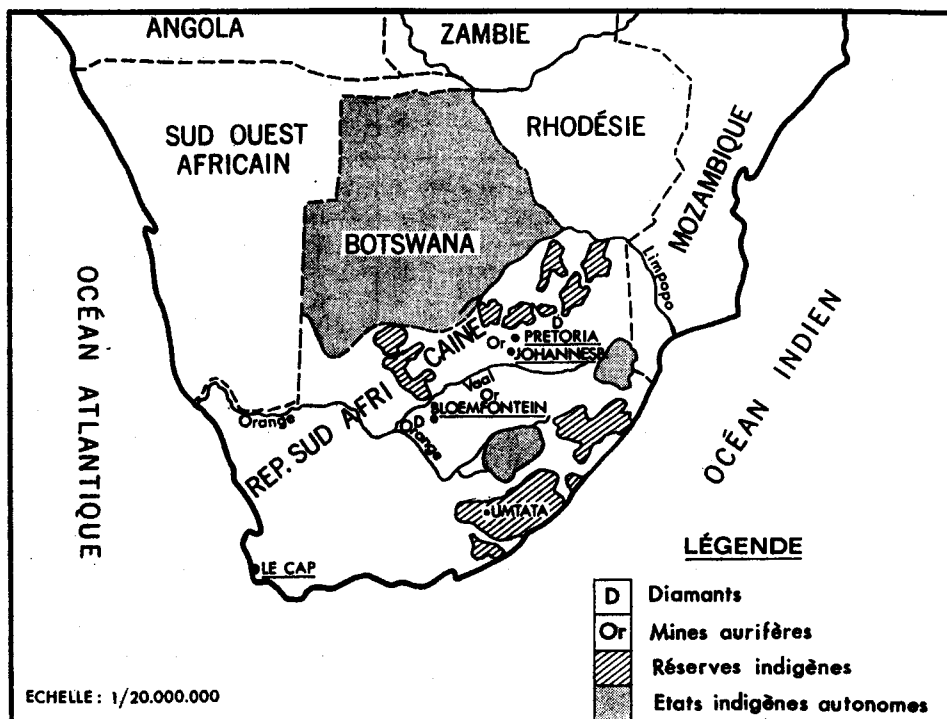
B. A l'étranger

1° Blâme de l'O.N.U.

2° Manifestation de sympathie dans les pays européens (exemple : en Grande-Bretagne).

VI. ANNEXES

Tableau 1 : CARTE DE L'AFRIQUE DU SUD



D'après T. HOPKINSON, *op. cit.*, p. 11.

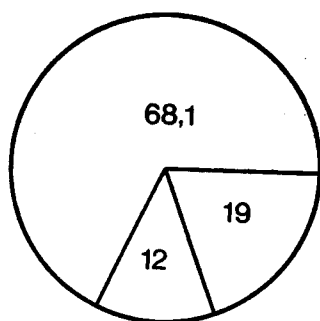
Tableau 2 : L'INDUSTRIE EN AFRIQUE DU SUD

- 71 % de l'or extrait dans le monde provient de l'Afrique du Sud (780 tonnes en 1963).
- Jusqu'en 1939, l'Afrique du Sud produisait plus de la moitié des diamants extraits dans le monde.
- En Afrique du Sud, les investissements dans l'industrie rapportent 27 % l'an.

D'après T. HOPKINSON, *op. cit.*, p. 46-47.

Tableau 3 : LA POPULATION DE LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

18.733.000 habitants en 1967.



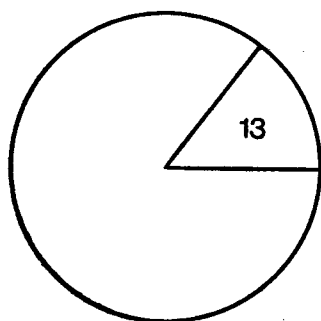
Noirs : 68,1 %

Métis et Asiatiques : 12 %

Blancs : 19 %

D'après *Book of the year*, 1968, p. 699.

Tableau 4 : LES RESERVES INDIGENES



13 % du territoire de l'Afrique du Sud pour 68,1 % de la population.

D'après T. HOPKINSON, *op. cit.*, p. 13.

Tableau 5 : REVENU MOYEN PAR HABITANT EN AFRIQUE DU SUD

Noirs

Blancs

Métis
et Asiatiques

87
rands

952 rands

120
rands

D'après *Apartheid*, p. 12.

**Tableau 6 : SITUATION DE L'EDUCATION EN AFRIQUE DU SUD
(1962)**

a) Enseignement primaire, secondaire et technique :

2.885.915 élèves

Noirs	:	1.684.426
Blancs	:	718.620
Métis et Asiatiques	:	482.869

75.117 professeurs dont 25.852 Noirs (34 %).

b) Enseignement pédagogique :

15.742 élèves

Noirs	:	4.299
Blancs	:	9.032
Métis et Asiatiques	:	2.411

c) Enseignement supérieur :

14 établissements

Noirs	:	3
Blancs	:	9
Métis et Asiatiques	:	2

D'après *Book of the year*, 1966, p. 691.

**Tableau 7 : VARIATION DU TAUX DE TUBERCULOSE EN 1963
PAR RAPPORT A 1962**

Noirs	+	20,3
Blancs	—	7
Métis	+	7,5

D'après *Apartheid*, p. 12.

Nicole JOZIC-HIERNAUX.